

Bulletin d'information

MAI 2020

Association pour le Développement et l'Animation de la Vallée du Saurat



Dans ce numéro :

Page 1

- Edito
- Marché aux fleurs

Page 2

- 1930-2000 : la vallée du Saurat au travers de 70 ans de photographie amateur

Page 3

- Un printemps 2020 à Saurat
- Verger conservatoire pédagogique à Saurat

Page 4

- Note historique
- 5^{ème} livre de la collection ADAVS

Directrice de Publication :
Sylvie MARROT

Siège social :
196, rue Albert Sans
09400 SAURAT

Coordonnées mail :
adavs.saurat@orange.fr

Coordonnées téléphoniques :
05 61 01 33 47

Site Web
<http://www.adavs.fr/>

Photo 1^{ère} page :
B. Sauphanor

Chers Adhérents, Chers Amis,

Ce deuxième bulletin paraît dans une période mondialement troublée sur le plan sanitaire, économique, et humain.

Notre petite vallée n'échappe pas à cette tourmente. Le village vit dans le confinement, les habitants s'évitent et sortent peu ou moins.

Nous allons entrer dans l'heureuse période des festivités estivales dont certaines, dans le village, ont déjà été annulées ou repoussées à l'automne.

L'ADAVS n'a rien oublié de ses projets habituels et s'efforcera, dans la limite des possibles autorisés et de ce qui est raisonnable, de maintenir une présence.

La première de nos manifestations de plein air, le Marché aux fleurs, aura lieu le 24 mai, sur la place de la Rende, en respectant les règles de protection actuelles.

Au fil des pages qui suivent, vous découvrirez une nouvelle rubrique, consacrée à la photographie amateur dans la vallée, de 1930 à 2000, ainsi que des réflexions suscitées par le spectacle de ce printemps dans la vallée.

Sans oublier les chroniques habituelles traitant de la vie du village et de l'association.

A bientôt, pour des jours d'un été meilleur.

D. VIAUD

Nous avons eu l'autorisation de la Préfecture et de la mairie de Saurat afin de réaliser le marché aux fleurs. Il vous sera demandé de respecter scrupuleusement les gestes barrières (masque, gel hydro-alcoolique, distanciation). Vous trouverez à l'entrée du gel hydro-alcoolique. Le port du masque est fortement recommandé pour le respect des autres.

A dimanche 24 mai, nous aurons le plaisir de vous y accueillir.

Ont contribué à la rédaction et la mise en forme de ce bulletin de Mai 2020, Danielle Viaud, Jean-Paul Jauze et Claude Artigue. Responsable de l'édition : Sylvie Marrot, Présidente de l'ADAVS.

Revue ADAVS - Mai 2020



1930-2000 : la vallée du Saurat au travers de 70 ans de photographie amateur

L'idée que nous souhaitons proposer dans cette nouvelle rubrique est de partager tous ensemble quelques anciens clichés amateurs « d'extérieurs » qui témoignent de ce que fut la vie humaine dans la vallée du Saurat entre 1930 et 2000. Par photographies « d'extérieurs », il faut comprendre ici des photographies du bourg ou des hameaux, qui montrent les évolutions des paysages (rues, chemins, champs, bois) ou présentent des aspects qui ont disparu de la vie humaine (artisans, agriculteurs, commerces, fêtes anciennes, matériel agricole, etc.). La plage d'années proposée correspond à 1930 pour le début d'une vraie démocratisation de l'usage de la photographie amateur en France, et 2000 pour la disparition de la photographie « argentique » au profit du numérique.

L'idée proposée est de construire ensemble un peu de ce que l'on pourrait appeler un patrimoine photographique des lieux partagés de la vallée, patrimoine qui existe potentiellement mais reste aujourd'hui inaccessible à chacun de nous car dispersé dans nos archives respectives. Au delà du plaisir du partage, c'est aussi un moyen de sauver de la disparition des documents témoignant de l'histoire de la vallée, documents le plus souvent voués à se perdre, si non partagés. Vous l'aurez compris, une telle rubrique ne pourra vivre et nous faire redécouvrir à tous 70 ans d'images de la vallée que si nous sommes assez nombreux à porter l'idée, c'est-à-dire à accepter de jouer le jeu, en partageant une ou des photographies de ces « extérieurs » sauratois d'intérêt général. Si les clichés proposés étaient assez nombreux, cela pourrait même permettre d'en faire un thème lors d'une des prochaines expositions de Saurat consacrée à la photographie. Bien sûr, l'idée a pour vocation d'être partagée au-delà de l'ADAVS.

Le premier exemple que nous vous proposons dans ce bulletin correspond à une diapositive prise « hier »,... à la fin de l'été 1973. La photographie présente le chemin du Pradal à hauteur du Verger communal actuel, avant la création de la déviation (D 618) durant la même décennie. Vous trouverez l'aspect actuel de ce lieu à l'adresse ci-dessous.

Au fond, dans le ciel un peu blanc, se cache le clocher de l'église lointaine. Le chemin du Pradal reliait alors sans interruption la Place d'Encaouladé à l'église, doublant ainsi la rue « Albert Sans » qui s'appelait la « Grand 'rue ». Ce chemin était celui des brouettes, des attelages de bœufs, des vélos. Les voitures y passaient difficilement. Sur la photo, le chemin apparaît gravillonné, mais 5 ans auparavant, ce n'était qu'un chemin de terre et de pierres, dont les cyclistes connaissaient tous les pièges. La différence de tonte de l'herbe derrière la haie permet de situer l'emprise de la route (D 618) actuelle. Les deux jeunes hommes se trouvent à l'endroit où aujourd'hui les collégiens prennent le bus scolaire pour Tarascon. Point de détail vestimentaire, les « fashion victims » auront reconnu les pantalons « pattes d'éléphant » qui datent bien la décennie !

La numérisation de cette diapositive a été obtenue simplement, en photographiant avec un appareil numérique actuel, l'image projetée sur un écran par un projecteur de diapositive. L'image manque de « piqué », le ciel un trop blanc, mais la valeur documentaire du cliché reste entière ! Ceci pour dire que cette rubrique a pour vocation d'accepter tous les clichés, même s'ils sont techniquement ou artistiquement imparfaits, comme ce sera souvent le cas pour des clichés amateurs pris avec des appareils aux réglages souvent manuels dans le passé. Ici donc, la valeur documentaire emporte le reste. Pour l'essentiel de la période visée (1930-2000), les photographies que vous possédez peut-être se présentent sous forme de tirages papiers de toutes tailles, de négatifs de toutes tailles, de diapositives, etc. Quelques soient ces formats, nous pouvons vous aider à les numériser pour permettre de les partager dans ce bulletin. N'hésitez pas à nous le demander. Merci de faire de cette idée une réalité en proposant vos clichés « d'extérieurs » à tous !



Contact ADAVS : 06 71 60 66 38
artigue.claude@orange.fr

<https://www.google.com/maps/@42.8787552,1.5415697,3a,75y,267.18h,88.19t/data=!3m6!1e1!3m4!1sF3qA3OxepJQg0QNI EuAAHw!2e0!7i13312!8i6656>

Un printemps 2020 à Saurat

Le piéton qui, au printemps, emprunte l'austère et minérale Rue SANS, aux façades régulières, ne peut imaginer que derrière ses portes, tout au bout du long couloir qui ouvre sur la lumière, l'attend dans ces lanières de jardin typiques du village, le spectacle d'arbres fruitiers généreusement fleuris.

Depuis la mi-mars, pruniers, poiriers vénérables tout en chandelle, cerisiers offrent leurs couleurs et leurs fantaisies. Et à y regarder de plus près ou plus haut, c'est la vallée entière qui fleurit.

Un peu plus tard, dans les prés, de petits vergers de pommiers apparaissent de manière inattendue et, sur les pentes sauvages, de nombreuses taches blanches signalent les merisiers.

Tout est vapoureux, blanc, rosé, nacré, mais, en quelques semaines, le vert s'empare du paysage. Tous les verts animent les pentes

Encore un peu de temps, et le printemps



est passé, rendant au paysage l'anonymat de ses masses boisées compactes.

Plus haut dans la vallée, ubac ou adret, s'étale la forêt. De Saurat, sa présence s'impose, pas étonnant puisqu'elle occupe 40% du territoire de la commune. En concurrence avec l'ONF et la commune, de nombreux Sauratois en sont propriétaires. Mais, pour la plupart d'entre eux, leurs biens n'excèdent pas 4 hectares. En juillet 2019, Monsieur WARCOLLIER avait longuement présenté cette forêt.

Depuis le milieu du dix neuvième

siècle, elle progresse, et même à vue d'homme depuis quinze ans. Les arbres ont poussé là où ils ont pu et c'est une forêt peu exploitable et dispersée. Les essences forestières, hêtre et résineux, s'y développent en compagnie des essences pionnières, bouleau et noisetier. En ce début de printemps 2020, interdite, elle est probablement plus que jamais une réserve de flore et de faune.

Verger Conservatoire Pédagogique à Saurat



Depuis le 11 Mai, les activités de plantation et d'entretien des arbres fruitiers du Verger Conservatoire sur la commune de SAURAT ont repris. Bien sûr, toutes les adaptations ont été apportées pour respecter l'ensemble des règles sanitaires. Si vous vous intéressez aux espèces d'arbres fruitiers, notamment locales, vous pouvez enrichir vos connaissances via le partenariat ADAVS-Nature et Verger, signé le 14 Mars 2020.

Plus d'informations :

<https://www.natureetverger.fr/verger-conservatoire-pedagogique-p302587.html>

Contact : bertrand@natureetverger.fr



Note historique

Source : « Annuaires de l'Ariège », 1909 (Suite et fin du texte dont la première partie a été publiée dans le Bulletin de Mars 2020).

J-P. JAUZE

«De plus, trois charges de fer que prend le fief annuel sur deux forges qui sont au dit Saurat, savoir : sur la Forge des Esqueraires, possédée par M. Durban, deux charges de fer, et l'autre par M.de Lafacie ou ses héritiers qui en paie une moyennant lesquels devoirs que les dits habitants paient et ont toujours payé ès mains des dits fermiers, ils jouissent de tous leurs droits, ont l'usage et faculté de tous les bois hermes, motagnes qui s'y trouvent enclavées, excepté le bois de Sauzet ainsi qu'il a été dit soit pour bâtir, chauffer, faire du charbon, faire paître leurs bestiaux gros et menus de quelle espèce que ce soit, sans payer d'autres devoirs de sensive de choses vantes ni d'autres droits quelconques pour raison des dits biens suivant les privilèges et les coutumes immémoriales dont ils ont toujours joui pour être un pays de franc alleu⁽¹⁾ roturier. Excepté la taille. En conséquence de la maude du trésorier du pays et leur fait part de la donation qui se fait au roi par les Etats du pays ont aussi les habitants, la faculté de bâtir tours, guérites, créneaux, pigeonniers, piliers, fuges, de tenir four à leur maison à cuire du pain, tenir boucherie, débiter chair en y celle de toute espèce, chasse et pêche par tout leur district hormis au bois de Sauzet de quoi eux et leurs prédécesseurs ont toujours joui.

De plus, appartient au roi le droit de Lauze et égusage des ferrements aratoires, mais que le dit droit fut baillé à nouveau fief à Jean Surre vieux par M.Senery, réformateur du domaine du Comte de Foix, moyennant chacun un dalbergue de deux chéals d'argent, lequel droit d'égusage est à présent joui par M.Delazyroulles, maréchal des logis des gens d'arme de la garde du roi et par Madame son épouse.

Par délibération du 4 Avril 1733, le conseil politique de Saurat choisit M.François Delbrail, bourgeois de la ville de Foix, pour par lui et au nom des manants et habitants de Saurat rendre au roi Louis XV, foi, hommage et serment de fidélité par devant la souveraine cour du Parlement de Pau.

Il sera aussi donné pouvoir au dit sieur Delbrail de supplier sa majesté en s'adressant à la dite cour de vouloir rembourser à la dite communauté la somme de douze mil quatre cent livres suivant la liquidation qui a été faite pour laquelle ou pour plus grande somme il avait engagé tout son domaine aux habitants du dit Saurat.

Et, au surplus, le dit sieur Delbrail promettra et jurera pour tous les manants et habitants qu'ils demeureront bons, obéissants et fidèles sujets au roi et ses successeurs et qu'ils paieront les droits conformément à ce que dessus et ne se distrairont de son obéissance et seigneurie et ne permettront être fait aucune usurpation sur les droits sous les peines portées par les ordonnances et, en outre, le dit sieur Delbrail aura la bonté de supplier sa majesté de vouloir bien maintenir les dits manants et habitants en leurs privilèges, franchises, exemptions, libertés ci-exprimés, le tout conformément aux anciens dénombremens et pour la validité de la présente, ont signé ceux qui ont su, avec moi Pierre Fourcade, secrétaire de la dite communauté :

SURRE, Consul; PALMADE, RUCH, PAGES Procureur du roi d'office ; CORRAZE, B.PAGES, B.SANS, DESBEAUX, J.PAGES, Jean BLAZY, BERGASSE, adhérent ; J.PUCH, J.JAUZE, Jean GA, syndic ; FOURCADE, secrétaire. ... »

(1) Franc-alleu : (Droit féodal) Fonds de terre, soit noble, soit roturier, exempt de tous les droits et devoirs féodaux.



Sortie du 5^{ème} livre de la «collection ADAVS»

« SAURAT : Une communauté de la Haute-Ariège en mutation permanente » par Joseph BONNEL, Claude BUILLES et Jean-Paul JAUZE.

Ce nouveau livre, au prix de 30€, a été présenté dans notre Bulletin de Mars 2020. Pour rappel à ceux qui n'ont pas encore réservé leur(s) exemplaire(s), vous pouvez appeler au 05 61 05 67 62 ou au 05 61 05 95 19, ou envoyer un message à l'adresse de contact du site : adavs.saurat@orange.fr.